

Le journal du petit Ventabrennais

Rentrée scolaire 2023





Edito du Maire

Chers Parents,

C'est avec joie que je vous invite à découvrir la nouvelle édition du "Petit Ventabrennais », journal dédié au service Pôle Enfance-Jeunesse de notre commune. En tant que Maire, je considère qu'il est essentiel de soutenir les familles en leur offrant un accompagnement de qualité en périscolaire, comme en extrascolaire.

Vous découvrirez au travers de ce journal, tous les renseignements nécessaires sur les activités proposées, les modes de garde de petite enfance, la découverte de nos écoles.

Également, vous pourrez découvrir le « Portail Famille », cet outil précieux qui vous offre la possibilité de gérer au quotidien toutes les démarches administratives directement sur internet : vos inscriptions, vos factures, les informations en temps réel ou autres formalités.

Au-delà de son efficacité et de son utilité pour vous comme pour les équipes d'encadrement, ce service numérique contribue au développement durable en limitant considérablement la production de papier et le flux de véhicules.

Nos équipes dévouées et compétentes veillent à ce que chaque enfant bénéficie d'un encadrement attentif et bienveillant, en transmettant des valeurs de respect, de partage et de tolérance, permettant aux enfants d'apprendre à vivre ensemble dans un esprit de solidarité.

Les services proposent des activités variées et stimulantes qui favorisent l'épanouissement des enfants dans un environnement sécurisé et convivial. Que ce soit à travers des ateliers artistiques, des jeux en plein air ou des activités éducatives, nous nous efforçons de rendre chaque moment passé au service périscolaire enrichissant et agréable.

Soyez assurés de notre engagement pour accompagner vos enfants dans leur épanouissement et pour vous soutenir en tant que parents.

Sincères salutations

Frédéric Vigouroux
Maire de Ventabren



Organisation de la semaine



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

7h30–8h15	8h30–11h30	11h30–13h30	13h30–16h30	16h30–17h30	16h30–18h00	18h–18h30
Accueil matin	Temps scolaire	Restauration et Animations	Temps scolaire	Garderie détente et goûter (TEMPS 1)	Goûter puis ateliers périscolaires (TEMPS 2)	Accueil du soir et activités libres (TEMPS 3)

Les services d'animation périscolaire proposent des activités variées et laissées au libre choix des enfants. Ces activités sont maintenues le matin de 7h30 à 8h15, entre 11h30 et 13h30, et le soir de 16h30 à 18h30.

A l'issue de la classe de 16h30, la municipalité assure un service de garderie jusqu'à 17h30, encadré par du personnel municipal et des animateurs (Temps 1).

Entre 16h30 et 18h00 (Temps 2), les enfants inscrits aux ateliers périscolaires choisissent parmi de nombreuses activités celle qu'ils ont envie de suivre. Ces ateliers sont organisés par cycle, entre chaque période de vacances scolaires. Les études sont assurées par les enseignants, au même tarif que l'atelier périscolaire.

Les enfants ont la possibilité d'être récupéré à tout moment entre 16h30 et 17h30 (Temps 1) et entre 18h00 et 18h30 (Temps 3).

En revanche, pendant l'atelier périscolaire de 16h30 et 18h00 (Temps 2), aucun départ n'est possible, l'enfant devant participer à l'activité complète sur toute la durée de son inscription.

En maternelle, les départs restent échelonnés de 16h30 à 18h30, pour permettre aux plus petits de quitter l'école à tout moment.

Mercredi

7h30 – 9h00	9h00 – 16h30	16h30 – 18h30
Accueil échelonné	Centre de loisirs	Départ échelonné

Les enfants inscrits à la journée aux ACM (Accueil Collectif de Mineurs) (centre de loisirs) sont encadrés par les animateurs diplômés de la structure.

Les inscriptions aux Centres de loisirs restent limitées au nombre de places admises par le règlement interne de chaque structure et règlementées par le SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).

Accueil et activités périscolaires



Plus qu'un mode de garde, l'accueil périscolaire est un lien important entre la maison et l'école, et permet de mettre en œuvre la politique éducative et pédagogique de la commune, autour de l'enfant et de sa famille.

Les réservations périscolaires se feront sur une seule période (année scolaire), elles seront modifiables jusqu'au mercredi minuit pour la semaine suivante (en dehors du Temps 2 non modifiable).

Horaires et Lieux

Où déposer et venir récupérer vos enfants ?

Groupe scolaire E. Peisson :

Horaires	Maternelle	Elémentaire
Accueil matin : 7h30-8h15	Ecole maternelle	Centre de loisirs
Accueil après-midi : 16h30-17h30	Ecole maternelle Sortie échelonnée possible entre 16h30 et 18h30	Ecole élémentaire
Ateliers périscolaires / étude : 16h30-18h00		Pas de sortie possible
Fin des activités : 18h00		Ecole élémentaire
Accueil soir : 18h00-18h30		Centre de loisirs

Groupe scolaire J. D'Ormesson :

Horaires	Maternelle	Elémentaire
Accueil matin : 7h30-8h15	Centre de loisirs	Centre de loisirs
Accueil après-midi : 16h30-17h30	Centre de loisirs	Centre de loisirs
Ateliers périscolaires / étude : 16h30-18h00		Pas de sortie possible
Fin des activités : 18h00		Centre de loisirs
Accueil soir : 18h00-18h30		Centre de loisirs

Activités

Pendant l'accueil du matin, les animateurs ont pour rôle principal d'être à l'écoute des familles et de préparer les enfants à leur journée d'école. Ainsi, différentes activités et jeux leur sont proposés ou mis à disposition.

Pour la sécurité de vos enfants, ils doivent être accompagnés par une personne majeure le matin entre 7h30 et 8h15. **L'enfant ne passe sous la responsabilité de la commune que lorsque celui-ci est remis à un animateur dans la structure, et non pas lorsqu'il est déposé devant la structure.**

Pendant la pause méridienne (11h30-13h30), les enfants sont orientés en fonction de leur âge et de l'organisation interne.

En dehors du temps de restauration, de nouvelles activités sont proposées aux enfants, en libre accès et libre choix.

- En maternelle, les ATSEM et animateurs proposent des ateliers basés sur un projet pédagogique défini et élaboré en début d'année.

- En élémentaire, des animateurs diplômés proposent un panel d'activités variées favorisant l'épanouissement individuel et collectif des enfants.

L'accueil de l'après-midi (Temps 1) est un temps récréatif dédié au goûter, à la détente et aux jeux libres.

Pendant le temps d'atelier périscolaire (Temps 2), les ATSEM, animateurs et intervenants (éducateurs sportifs, professeurs des écoles, associations, partenaires professionnels extérieurs...) ont pour rôle principal d'être à l'écoute des besoins des enfants en fonction de leur âge. Ainsi, différentes activités mais aussi des coins calmes leurs sont proposés.

- En maternelle, les enfants bénéficient de plusieurs ateliers adaptés en fonction de la météo, de la saison, et de leurs envies !
 - Liste des activités, laissées au libre choix de l'enfant : parcours vélo/trottinette, théâtre et marionnettes, bibliothèque, lecture de contes, jeux sportifs, éveil sensoriel, jeux de société, travaux manuels, atelier création et recyclage, art visuel, danse et théâtre, modelage, éveil au chant, jardinage, espace cocooning...
- En élémentaire, les enfants ont également la possibilité de participer aux différents ateliers, organisés par cycle, entre chaque période de vacances scolaires.

Durant le mois de septembre, l'inscription aux ateliers périscolaires de 16h30 à 18h00 (Temps 2) reste modifiable, en demandant votre modification par la messagerie du portail famille, afin que les enfants testent les différents ateliers en association avant de faire leur choix.

Cela permettra également aux parents de s'organiser et de réajuster les options choisies, en fonction des activités extrascolaires de l'enfant, dont les inscriptions se feront lors du Forum des Associations.

A compter du mois d'octobre, les réservations faites sur le temps d'atelier périscolaire (Temps 2) ne seront plus modifiables et valable pour l'année.

Pour les changements de situation exceptionnels vous devrez faire une demande via la messagerie du portail Famille, la modification sera étudiée en fonction des places disponibles.

➤ Liste des activités, laissées au libre choix de l'enfant : bibliothèque, activités et jeux sportifs, atelier création de jeux de société et ludothèque, travaux manuels et arts plastiques, peinture, éveil musical, réalisation d'un court-métrage, atelier créatif à partir de matériaux de recyclage, espace détente...le planning d'activités est modifiable en fonction des envies et besoins des enfants.

➤ Les ateliers conventionnés avec les associations sont proposés sur place pendant le temps périscolaire : Poterie avec le Foyer Rural pour l'école Peisson uniquement (local spécifique), ...

Ces ateliers ne doivent pas être réservés sur le Portail, l'inscription se fait directement auprès des associations. En revanche, s'ils sont suivis de l'accueil du soir de 18h00 à 18h30, cette dernière prestation doit être réservée.

➤ Les heures d'études surveillées doivent permettre aux élèves de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons dans le calme, l'enseignant apportant à la fois un soutien pédagogique et une aide méthodologique. Par souci d'efficacité, chaque enseignant volontaire ne pourra accueillir que 10 élèves, priorité au CM2 et CM1. La liste vous sera communiquée par les enseignants. **La prestation doit faire l'objet d'une réservation et sera facturée au même tarif qu'un atelier périscolaire (Temps 2).**

Une communication spécifique à ce sujet sera faite à la rentrée.

Pendant l'accueil du soir (Temps 3), l'enfant est libre de choisir une nouvelle occupation entre les différents jeux mis à sa disposition ou un temps calme dans « l'espace cocooning » en maternelle, et dans « l'espace détente » en élémentaire.

Tarifs

Accueil matin 7h30-8h15	Activités midi 11h30- 13h30	Accueil après-midi 16h30-17h30 (T1)	Ateliers périscolaires 16h30-18h00 (T2)	Accueil soir 18h00-18h30 (T3)	Dépassement horaire au 3 ^{ème} retard constaté pendant l'année scolaire
Tarif unique 1.20 €	Gratuit	Tarif unique 1.20 €	Tarif unique 3.00 €	Tarif unique 1.20 €	Pénalité par enfant 12 €

NB : La présence d'un enfant sans inscription et/ou sans réservation entraînera l'application d'un tarif majoré : 1.20 € supplémentaire pour chaque temps d'accueil non réservé et pour les demandes hors délais.

La restauration



Une restauration collective de qualité

Les menus sont établis chaque mois par une diététicienne diplômée d'état. Ils sont affichés à l'école, publiés sur le site internet de la commune www.ventabren.fr, rubrique « Enfance-Jeunesse », sur le portail famille, et disponibles au Pôle Enfance-Jeunesse.

Les repas intègrent uniquement des fruits et légumes BIO, de saison, locaux et régionaux, garants d'une qualité optimale. Le BIO s'invite une fois par semaine à la table des enfants dans un repas complet et un repas végétarien une fois par semaine. Des animations et repas à thèmes sont également proposés chaque mois, tout au long de l'année scolaire.

Les repas sont organisés en self pour les élémentaires et servis à table pour les maternelles. Les services maternels sont multi-âges réunissant à la fois les petites, moyennes et grandes sections. Cette hétérogénéité favorise l'autonomie, la coopération et la responsabilisation.

Le service Restauration a lui aussi une mission éducative auprès de chaque enfant : sensibiliser au goût lors des repas, au respect mutuel et au respect des consignes.

Les demandes d'ajout de repas hors délai ne pourront être acceptées.

Un temps d'activités

En dehors du temps de restauration, le temps d'activités est dédié à la détente et aux jeux.

Les ATSEM et animateurs proposent aux enfants de participer à différentes activités élaborées dans le cadre d'un projet pédagogique et auxquelles les enfants peuvent s'inscrire en libre accès.

Tarifs

Les tarifs du Restaurant scolaire sont modulés en fonction des revenus. Pour cela, une attestation CAF mentionnant le QF devra être fournie.

Pour pouvez aussi faire calculer votre Quotient Familial (QF) par le Pôle Enfance-Jeunesse.

Tranches de QF	Tarif en €
QF 0 - 1000	1.00
QF 1001 – 1500	4.07
QF 1501 et +	4.40
Elève allergique : P.A.I avec panier repas	0.50
Repas élève sans réservation : tarif majoré	5.50

Les Accueils de loisirs



Les Accueils de loisirs, ouverts à tous les enfants scolarisés, offrent un espace d'expression, de découverte et d'échange adapté au rythme des enfants.

Ils s'inscrivent dans la continuité éducative et met en place des activités qui favorisent l'épanouissement des enfants en collectivité.

Horaires

Le mercredi, les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30.

Pendant les vacances scolaires et les mercredis, les enfants doivent être accompagnés par une personne majeure le matin entre 7h30 et 9h00.

Le soir, les départs s'échelonnent de 16h30 à 18h30 au plus tard. Les enfants doivent être récupérés par une personne majeure ou ayant une autorisation écrite.

NB : Les Centres de loisirs sont fermés pendant les vacances de Noël et trois semaines en été. Les dates précises figurent sur le calendrier des inscriptions publié sur le portail famille / documents téléchargeables.

Inscriptions

Les inscriptions aux Centres de Loisirs se font sur le Portail Famille, accessible depuis le site internet de la commune www.ventabren.fr ou <https://portail-ventabren.ciril.net>.

Pour les familles n'ayant pas d'accès à internet, elles pourront effectuer ces démarches auprès du Pôle Enfance et Jeunesse.

⇒ Pour les vacances scolaires et les mercredis, les inscriptions se font en fonction du calendrier communiqué sur le portail famille et disponible au Pôle Enfance Jeunesse.

Ces inscriptions sont soumises à validation par la direction des Centres de Loisirs et sont définitives, aucune modification ultérieure ou remboursement ne seront possible conformément à l'article 7 du règlement intérieur.

Tarifs

Les tarifs des Centres de loisirs sont modulés en fonction des revenus.

Tranches de QF	Mercredi	Vacances scolaires			Dépassement heure du soir
		3 jours	4 jours	5 jours	
QF 0 - 400	7,00 €	19,00 €	25,00 €	31,00 €	Pénalité par enfant au 3 ^{ème} retard constaté pendant l'année scolaire : 12 €
QF 401 - 600	13,00 €	38,00 €	50,00 €	62,00 €	
QF 601 - 1000	15,00 €	44,00 €	57,00 €	70,00 €	
QF 1001 - 1500	18,00 €	52,50 €	68,00 €	82,00 €	
QF 1501 - 1800	21,00 €	60,00 €	75,00 €	88,00 €	
QF >=1801	24,00 €	70,00 €	92,00 €	110,00 €	

Formalités administratives



Réservations aux différents temps

Les réservations périscolaires, mercredis et vacances, se font en fonction du calendrier des inscriptions publié sur le Portail Famille/rubrique documents téléchargeables et mis à disposition au Pôle Enfance Jeunesse.

Toute présence d'un enfant sans réservation préalable, avec un dossier incomplet ou inexistant entraînera l'application d'un tarif majoré.

ATTENTION : Les réservations se font dans la limite des capacités d'accueil des structures ; une fois la limite atteinte, le service ne pourra plus accepter de demande de réservation.

Demande de modification

Les modifications de réservations périscolaires (restauration, accueil du matin, T1, et T3) seront enregistrées par les parents sur le Portail famille au plus tard le mercredi à minuit pour la semaine suivante.

ATTENTION : pas d'inscription hors délai

Afin d'assurer un encadrement sécuritaire, les demandes de modification hors délai sont à limiter aux urgences ou être très exceptionnelles. Elles doivent être envoyées par la messagerie du portail famille, avant 10h lorsque c'est pour le jour même.

La validation dépendra des places disponibles.

Ces modifications hebdomadaires ne seront toutefois pas possibles sur le temps d'atelier périscolaire (T2 : 16h30-18h00), où l'enfant s'engage à être présent sur toute la durée du cycle, hormis durant le mois de septembre, afin de laisser le temps aux familles de s'organiser. L'inscription étant à l'année, il sera possible de modifier, à titre exceptionnel et en fonction des places disponibles, en nous contactant, via la messagerie du portail et ce uniquement pendant les vacances scolaires.

Absences

Toute absence de l'enfant doit être signalée dans les meilleurs délais (avant 10h lorsque c'est pour le jour même) par la messagerie du Portail Famille, ou en l'absence d'accès internet auprès du Pôle Enfance Jeunesse.

Donnent droit à remboursement :

- Les absences justifiées par un certificat médical fourni dans les 7 jours calendaires suivant la reprise, avec application d'un délai de carence de 3 jours calendaires,
- Les absences du fait d'un enseignant non remplacé, d'une sortie scolaire, de classe de découverte, seront annulées par le service avant la facturation et sans démarche de la part des parents.

Transports scolaires



Notre commune bénéficie d'un ramassage scolaire pour les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires. L'itinéraire est flexible et peut être adapté en fonction des demandes et des besoins des personnes inscrites, dans la mesure où le nouvel arrêt peut s'intégrer au parcours existant et à la durée du trajet.

Sur chaque trajet, un accompagnateur (ATSEM) – est présent dans le bus avec les enfants.

ATTENTION : Un adulte devra obligatoirement accompagner l'enfant jusqu'à sa montée dans le bus et l'accueillir à son retour.

Inscriptions en ligne par lepilote.com - Coût : 60€/an

Ligne Pays d'Aix Mobilité n° 5400 - Ventabren Primaires et Maternelles



1-Les Vences

2-Les Peyres

3-L'Etoile

4-Vignes Longues Hautes

5-La Recense

6- St Louis

7-Les Batailles

8-Val Lourdes

9-La Lecque

10-La Coopérative

11-Sainte Michelle

12-Les Claux

13-La Crémade

14-Ecoles Peisson (maternelle et élémentaire)

JOURS DE FONCTIONNEMENT	HEURE DE DEPART DU BUS	ITINERAIRE – NOM DES ARRETS DE BUS
Lundi Mardi	Aller, départ de ligne : 07h45	Les Vences, Les Peyres, L'Etoile, Vignes Longues Hautes, La Recense, St Louis, Les Batailles, Val Lourdes, La Lecque, La Coopérative, Ste Michelle, Les Claux, La Crémade, Ecoles Peisson
Jeudi Vendredi	Retour : Dès la fin des cours	Ecoles Peisson, La Crémade, Les Claux, Ste Michelle, La Coopérative, La Lecque, Val Lourdes, Les Batailles, St Louis, La Recense, Vignes Longues Hautes, L'Etoile, Les Peyres, Les Vences

Pour tous renseignements complémentaires se rapprocher du Pôle Enfance et Jeunesse

Portail Famille : mode d'emploi

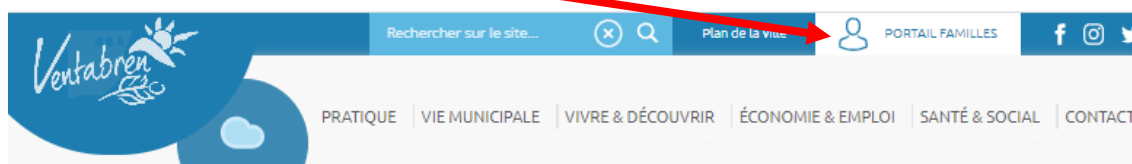


Etape 1 : connexion

- ⇒ Connectez-vous sur le site de la commune : www.ventabren.fr, puis en haut à droite de votre écran cliquez sur « portail famille » ou par <https://portail-ventabren.ciril.net>

Enregistrez cette adresse dans vos favoris, pour un accès encore plus rapide.

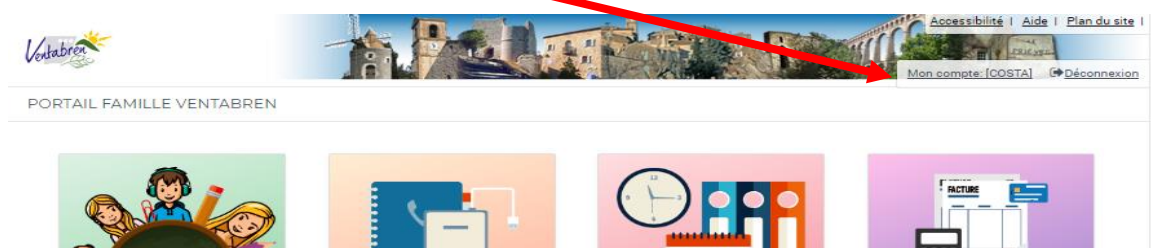
Evitez de mettre un raccourci qui vous emmènerait directement dans votre espace personnel et vous priverait de l'accès aux informations et documents publiés en page d'accueil.



- ⇒ Connectez-vous avec l'identifiant et le mot de passe communiqués



- ⇒ Allez sur « mon compte »



Contrôlez votre adresse e-mail, pour nos futures communications.

Changez votre mot de passe, 6 caractères minimum, puis cliquez sur « Enregistrer ».

Ventabren Accessibilité | Aide | Plan du site

Mon compte: [COSTA] Déconnexion

Accueil Dossier Inscriptions Planning Facturation Simulations Messagerie 14 Actualités

MES INFORMATIONS

Mes données personnelles

Nom : COSTA
Prénom(s) : Murielle
Nom d'utilisateur : COSTA

Changer mon adresse e-mail

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

* Adresse e-mail :

Changer mon mot de passe

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

* Mot de passe :

6 caractères au minimum

* Confirmation du mot de passe :

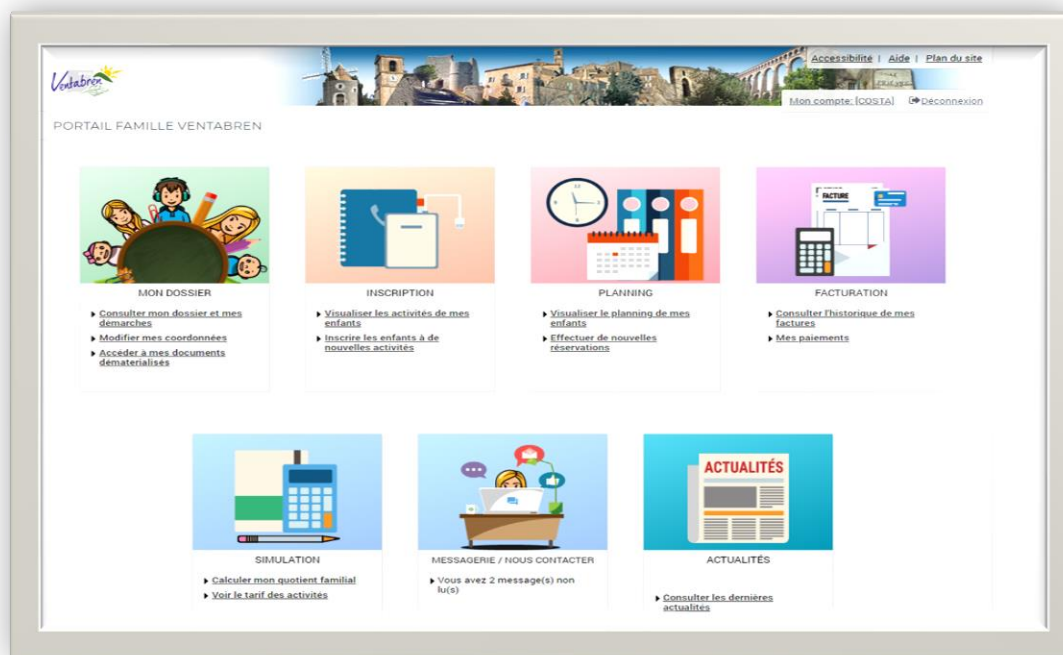
Accessibilité Mobile

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Activer l'ergonomie mobile : ☐

Etape 2 : présentation de votre Portail Famille

Les différentes rubriques de votre dossier vous permettent de réaliser l'ensemble de vos démarches.



La rubrique « Mon dossier » vous permet de consulter vos informations personnelles : responsables légaux, enfants, scolarité suivie, coordonnées familiales. Vous pourrez compléter ou modifier certains renseignements. Pour toute autre demande, contactez le Service Enfance Jeunesse par la messagerie du Portail.

La rubrique « Inscription » vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations périscolaires et extrascolaires, en respectant l'ouverture des périodes d'inscription. Vous pourrez également consulter les inscriptions actuelles de vos enfants.

La rubrique « Planning » vous permet de modifier vos réservations sur les différents temps d'accueil péri et extrascolaires, et de visualiser le planning de vos enfants par mois, par quinzaine ou par semaine.

Les familles désirant imprimer l'emploi du temps de l'enfant peuvent faire une capture d'écran. Lorsque le fond du planning est grisé, cela signifie que la date n'est pas modifiable : soit hors délai, soit pour les Temps 2, les mercredis et vacances non-modifiables.

La rubrique « Facturation » vous permet de consulter vos factures historisées pendant 2 ans.

La rubrique « Simulation » vous permet de calculer votre quotient familial, et de consulter les tarifs des différentes prestations en fonction de votre quotient.

La rubrique « Messagerie » vous permet d'envoyer un message au Service Enfance Jeunesse, en ayant la possibilité de joindre un ou plusieurs documents (ex : justificatif...). Vous pourrez également consulter l'historique des messages reçus et envoyés.

La rubrique « Actualités » vous permet de consulter les messages publiés sur la page d'accueil du portail.

Etape 3 : vos inscriptions

⇒ Périscolaire

Deux étapes vous attendent pour chacun de vos enfants

1ère Etape / l'inscription :

- Onglet inscription :
 - « Inscrire les enfants à de nouvelles activités »
 - Activités : Péri-extrascolaire (pas d'autre choix)
 - Choisir l'enfant
 - Type d'activité : Périscolaire
 - « Inscrire »

ACCUEIL DOSSIER **INSCRIPTIONS** PLANNING FACTURATION SIMULATIONS MESS

Voir toutes mes inscriptions

Péri-extrascolaire

LES INSCRIPTIONS DE MES ENFANTS

Tous les enfants

GLUE

Clémence

Aurèle

DEMANDE D'INSCRIPTION

! Pour effectuer une nouvelle inscription, choisissez le type d'activité puis la personne.

Activité* : Péri-extrascolaire

Personne* : Aurèle

INSCRIRE

- Une semaine type apparaît : Cocher les cases correspondantes aux jours et prestations souhaitées.
ATTENTION, soyez sûr de vos choix car après enregistrement vous ne pourrez plus modifier cette semaine type, vous devrez modifier date par date sur les plannings.
Les familles n'ayant pas une organisation linéaire (ex. plannings variants) ou n'ayant pas de besoin dans un premier temps, peuvent également enregistrer une semaine type vide et ajouter ultérieurement des inscriptions sur les plannings (sauf T2).
- ENREGISTRER

SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Type d'Activité :

Périscolaire PEISSON

Activité* :

Mater Peisson du 1/09/22 au 7/07/23 du 01/09/2022 au 07/07/2023

Date d'entrée souhaitée :

1 Septembre 2022

Non modifiable pour cette activité

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
07:30 - 08:30	Accueil du matin (7h30/8h15) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Accueil du matin (7h30/8h15) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Accueil du matin (7h30/8h15) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Accueil du matin (7h30/8h15) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐
11:30 - 13:30	Restauration Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Restauration Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Restauration Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Restauration Petite section - Moyenne section - Grande section ☐
16:30 - 17:30	T1 (16h30/17h30) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	T1 (16h30/17h30) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	T1 (16h30/17h30) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	T1 (16h30/17h30) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐
16:30 - 18:00	T2(16h30/18h00) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	T2(16h30/18h00) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	T2(16h30/18h00) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	T2(16h30/18h00) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐
18:00 - 18:30	Accueil du soir (18h00/18h30) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Accueil du soir (18h00/18h30) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Accueil du soir (18h00/18h30) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐	Accueil du soir (18h00/18h30) Petite section - Moyenne section - Grande section ☐



ENREGISTRER

Cette semaine type, après enregistrement, s'appliquera automatiquement sur tous les plannings de l'année.

2ème Etape / La gestion des plannings :

- Onglet planning :

- Visualiser le planning des enfants
- Si modification nécessaire : touche « modifier »
- Faire les suppressions ou ajouts
- « Valider » + « Terminer les modifications » + Terminer »

Si vous devez apporter des modifications sur plusieurs mois, il faut enregistrer celles-ci mois après mois, sinon seul le dernier mois modifié sera enregistré.

Pour changer de mois/quinzaine/semaine, utiliser les flèches.

The screenshot shows the 'Planning' tab in the GLUE interface. At the top, there's a navigation bar with 'Accueil', 'Dossier', 'Inscriptions', 'Planning', 'Facturation', 'Simulations', 'Messagerie 8', and 'Actualités'. Below this, a date selector shows '2019 Aujourd'hui 18 juin' and a button for 'Activités'. The main area displays a calendar for 'GLUE : Septembre 2019' with a cost of '86.00€'. It includes navigation arrows, tabs for 'Mensuel', 'Quinzaine', and 'Semaine', and a 'Modifier' button. The calendar grid shows days of the week (Di, Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa) and dates (01 to 30). Activities are listed on the left: 'Périscolaire Elémentaire', 'Accueil du matin (7h30 à 8h15)', 'Restaurant', 'Temps 1 (16h30-17h30)', 'Temps 2 (16h30-18h00)', and 'Accueil du soir (18h00-19h30)'. Red arrows point to the navigation arrows and the 'Modifier' button. On the right, a 'Modification en cours' sidebar shows '0 annulation en attente' and '0 réservation en attente', with a red circle around the 'Terminer les modifications' button.

Si le nombre limite d'inscriptions est atteint, vous serez informé que votre demande ne peut être prise en compte car le créneau est complet.

Afin d'être sûr de votre inscription, n'hésitez pas à fermer et ré-ouvrir votre portail famille, pour rafraîchir l'affichage, puis vérifiez que vos réservations ont bien été prises en compte.

Vous avez la possibilité de modifier le planning de vos enfants (Accueil matin, Restauration, T1 et accueil du soir) au plus tard le mercredi minuit pour la semaine suivante (pas le T2).

⇒ Mercredis

Trois étapes vous attendent pour chacun de vos enfants

1ère Etape / l'inscription :

Onglet inscriptions :

Activité : « péri-extrascolaire dont cantine » (pas d'autre choix)

Choisir l'enfant

Type d'activités : mercredis

The screenshot shows a web form titled 'SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION'. At the top, there are dropdown menus for 'Activité*' (set to 'Activités') and 'Personne*' (set to 'Aurèle'). Below these is an 'INSCRIRE' button. A section titled 'ACTIVITÉS' shows a message: 'Pas d'inscriptions, pas de demandes'. A light blue information box states: 'Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire d'inscription.' The form then has a section for 'Type d'Activité : Mercredi'. Below this, 'Activité*' is set to 'Mercredi mai/juin du 10/05/2021 au 30/06/2021'. The 'Date d'entrée souhaitée' is set to '10 Mai 2021', with a note 'Non modifiable pour cette activité'. At the bottom, a table shows the 'Montant' for 'Mercredi' as '17.00€'. An 'ENREGISTRER' button is at the bottom right.

2ème Etape / la validation :

Lorsque la demande a été réalisée, un message est envoyé au service concerné qui validera ou pas la demande d'inscription, en fonction de la capacité d'accueil.

Lorsque la demande a été validée, un message du service confirmera l'inscription.

3ème Etape / la réservation :

Si la demande a été validée, retourner sur le portail famille dans l'onglet planning, cliquer sur « modifier »

Sélectionner les mercredis dont vous avez besoin.

« Valider » + « Terminer les modifications » + Terminer »

Afin d'être sûr de votre inscription, n'hésitez pas à fermer et ré-ouvrir votre portail famille, pour rafraîchir l'affichage, puis vérifiez que vos réservations ont bien été prises en compte.

⇒ Vacances

Onglet inscriptions :

Activité : « péri-extrascolaire dont cantine » (pas d'autre choix)

Choisir l'enfant

Type d'activités : vacances scolaires

Sélectionner le forfait souhaité

Cocher les jours souhaités

Enregistrer

SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Activité* : Activités

Personne* : Aurèle

INSCRIRE

ACTIVITÉS

Pas d'inscriptions, pas de demande

Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire d'inscription.

Type d'Activité : Vacances scolaires

Activité* : Avril 3j 03/05 au 07/05 du 03/05/2021 au 07/05/2021

Date d'entrée souhaitée : 3 Mai 2021

Non modifiable pour cette activité

Planning hebdomadaire :

☐ Lundi ☒ Mardi ☒ Mercredi ☒ Jeudi ☐ Vendredi

Montant

Avril 3j 03/05 au 07/05 51.00€

ENREGISTRER

Lorsque la demande a été enregistrée, un message est envoyé au service concerné qui validera ou pas la demande d'inscription, en fonction de la capacité d'accueil.

Crèche « Les Farfadets »



Les Farfadets, Multi accueil géré par l'association Aide à la Petite Enfance, accueille 60 enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'équipe est composée d'une Directrice, infirmière puéricultrice ; d'une Directrice Adjointe éducatrice de jeunes enfants ; d'une éducatrice de jeunes enfants ; d'une infirmière ; de six auxiliaires de puériculture ; de dix aides auxiliaires de puériculture ; de deux agents d'entretien, d'une responsable de cuisine et d'une secrétaire comptable.

Nos valeurs sont l'Accueil, la communication et le Respect

Activités

La journée des enfants est rythmée par des moments forts : accueil, temps chansons ou histoires, activités ludiques en petits groupes, repas, sieste, goûter, activités extérieures, départs avec transmissions de la journée aux parents.

Une partie de l'équipe est formée à la langue des signes, nous la pratiquons au quotidien (chansons signées, au moment du repas...) et nous la transmettons à nos collègues de travail.

Les enfants bénéficient également d'intervenants extérieurs : collage avec Jean-Michel, lecture avec Marie et musique avec Saori.

Julie, la psychologue de la crèche assure tout au long de l'année un suivi, une observation des enfants dans les différentes sections, et un accompagnement des familles qui le souhaitent.

Les nouveaux locaux bénéficient d'un espace sensoriel d'inspiration snoezelen où les enfants de chaque section peuvent se rendre avec une professionnelle pour faire de nouvelles découvertes sensorielles.

L'année est également rythmée par des fêtes (fête de l'automne, Noël, carnaval, semaine petite enfance...)

Contact

Association pour l'Aide à la Petite Enfance de Ventabren

Multi-Accueil Les Farfadets

36 Cours des Trèfles Blancs -13 122 Ventabren

Tél : 04 42 28 78 25 - Fax : 04 42 28 83 47

Direction : Madame Sandrine BERARD

Site internet : <https://crechedeventabren.wixsite.com>

Assistante maternelle : un mode d'accueil familial, une profession à découvrir !



Actuellement, la commune compte 20 assistantes maternelles agréées pouvant accueillir 74 enfants de 0 à 6 ans. Certaines d'entre elles adhèrent à l'Association « Les Diablotins de Ventabren » et l'Association « La Compagnie des tout petits » gère la Maison d'Assistants Maternelles (MAM).

Relais Petite Enfance (ex : Relais Assistantes Maternelles)

La commune de Ventabren a adhéré au Relais Petite Enfance d'Aix-en-Provence (ex : RAM) au mois de janvier 2015.

Cette adhésion permet aux familles d'obtenir des informations sur ce mode de garde, demander la liste des assistantes maternelles déclarées disponibles et de bénéficier d'une aide dans leurs démarches administratives, en leur qualité d'employeur. Le RPE participe au Forum Petite Enfance organisé par la commune.

Les assistantes maternelles de la commune peuvent bénéficier de rencontres, d'échanges, de renseignements pratiques et aussi d'un lieu d'accueil pour des activités de groupe. Le RPE enregistre également les disponibilités déclarées par les assistantes maternelles pour faciliter les recherches des parents.

Le Relais Petite Enfance effectue 3 permanences sur le territoire communal, au Centre de loisirs « La Marelle », à raison de trois demi-journées par mois :

- Deux demi-journées d'animation assurées par une des éducatrices de jeunes enfants, réservées aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent,
- Une demi-journée de permanence d'information pour les parents, les assistantes maternelles et les candidates à la profession peuvent obtenir tout renseignement relatif à ce mode d'accueil.

Les dates et horaires des permanences sont consultables sur le site internet de la commune.

Le RPE vous accueille également sur rendez-vous à Aix, en dehors des permanences sur site et vous renseigne par téléphone ou par courriel du lundi au vendredi (samedi selon RDV).

Contact

Relais Petite Enfance

50 Place du Château de l'Horloge – 13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 95 14 98 – Mail : relaisassistante.maternelle@wanadoo.fr

Site : www.relais-assmat.fr

Micro crèche « Les poulbots »



Présentation

Le projet éducatif définit le socle commun à nos deux structures sur Ventabren.

Aux Poulbots, nos équipes sont libres de déployer ce projet éducatif comme elles le souhaitent.

Cette liberté est essentielle : chaque enfant est différent, a son propre fonctionnement et nos équipes sont les plus à-même de définir une organisation et des propositions pédagogiques adaptées aux spécificités des enfants qu'elles accueillent.

Nous veillons à lui donner tous les éléments pour qu'il ait confiance en lui, comprenne le monde et ses règles petit à petit, se pose et s'exprime.

Ce qui nous permet de garantir la qualité de notre accompagnement ainsi qu'une cohérence éducative sur l'ensemble de nos établissements.

Vous recherchez une place en crèche pour toute l'année, vous recherchez une place en crèche temporaire ou pour seulement 1 ou 2 jours par semaine ? Quelle que soit votre situation, nous pouvons vous accompagner et répondre à vos besoins.

Nos valeurs

- Développer des liens sociaux et la solidarité des enfants,
- Promouvoir l'autonomie,

Activités

- Les jeux libres pour développer l'imagination de l'enfant et son autonomie (coin poupées, coin cuisine, coin garage, coin lecture, dînette),
- Des activités plus dirigées, adaptées à leur âge, seront proposées aux enfants pour éveiller leur curiosité et leur envie de découverte (décoration de la micro-crèche...),
- Des activités manuelles : l'enfant peut y faire évoluer sa motricité (pâte à modeler, pâte à sel, collage, coloriage, peinture, découpage, pâtisserie, cuisine),
- Des jeux éducatifs, d'éveil sensoriel, puzzles, cubes, ...
- Des intervenants extérieurs animent des ateliers musique et BB gym

L'encadrement

Les équipes sont constituées d'une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et de deux CAP petit enfance. Tout le personnel est titulaire d'un diplôme d'état avec au moins un an d'expérience.

Contact

Micro-crèche « Les Poulbots 1 »
24 Avenue Charles de Gaulle
13122 Ventabren
Tél : 04 42 92 61 20
contact.v@creche-lespoulbots.com

Micro-crèche « Les Poulbots 2 »
5507 Route de Berre
13122 Ventabren
Tél : 04 42 22 28 99
contact-v2@creche-lespoulbots.com

Site Web: www.creche-lespoulbots.com



Pédagogies innovantes – *Innovative Teaching*
Environnement bilingue – *Bilingual Learning Environment*
Projet éco-citoyen – *Environmental Consciousness*

Créée en 2019, la Gift School est une **école privée indépendante maternelle et élémentaire**, qui se situe à Ventabren. Le projet éducatif de la Gift School s'adapte aux enfants pour leur permettre de se construire dans un **environnement positif** dans lequel ils sont libres d'**apprendre à leur rythme**.

La **Gift School** propose une **pluralité de pédagogies dans un environnement d'apprentissage bilingue français-anglais**. Principalement **Montessori en maternelle**, nous multiplions les différentes pédagogies pour être au plus près du **fonctionnement cognitif** de l'enfant. **La nature, notre relation avec elle et sa protection** sont également au cœur du projet de l'école.

Nous croyons au potentiel de chaque enfant pour apporter au monde de demain les solutions qu'il requiert. Développer la **curiosité**, la **créativité**, le **sens critique**, **l'empathie**, la **connaissance de soi** et de ses **émotions**, l'apprentissage par **l'expérience**...

La Gift School accueille les enfants de 2 à 10 ans, quatre jours par semaine, entre 8h et 18h30.

Wednesdays and Holiday Camps

Tous les mercredis, l'école accueille aussi des enfants de l'extérieur.

Deux types d'accueils sont proposés les mercredis, en journée ou en demi-journée, pour les enfants de 2 à 10 ans : « **Mes mercredis avec Maria Montessori** » encadrés par une éducatrice Montessori, accueil francophone, priorité donnée aux élèves de l'école... et les « **Gift Wednesdays** » apprentissage de la langue anglaise par immersion, autour de projets, et en petits groupes de 10 enfants maximum (à partir de 3 ans).

Des **stages bilingues** sont proposés durant les vacances scolaires sur certaines semaines, et chaque été le « **Summer Camp** » de la Gift School est organisé en juillet.

Contact Us

Gift School - 110 chemin de Peyrès - 13122 Ventabren

06 95 54 13 01

contact@gift-school.fr

www.gift-school.fr

Contacts utiles

Mairie de Ventabren

17, Grand Rue – 13122 VENTABREN

04.42.28.80.14

Site internet : www.ventabren.fr

○ Le service Enfance jeunesse

direction.eje@mairie-ventabren.fr

En cas d'urgence : 06.89.81.81.83

➤ Pôle Enfance-Jeunesse

66 Cours des trèfles blancs – Entre la crèche et l'école maternelle d'Ormesson
13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.16.00

enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr

➤ Portail famille

[Ventabren.fr/portail famille](http://Ventabren.fr/portail_famille)

ou

<https://portail-ventabren.ciril.net>

➤ Centre de loisirs « La Marelle »

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.88.63

Email : cl.peisson@mairie-ventabren.fr

➤ Centre de loisirs « Les copains d'abord »

126 Cours des trèfles blancs – Quartier de l'Héritière - 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.15.55

Email : .cl.dormesson@mairie-ventabren.fr

○ Restauration scolaire

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.87.10

Ecole Maternelle Edouard Peisson

Ancien Chemin d'Aix Bas - Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.95.77

Direction : Mme Gaelle BALLMAJO

Email : ce.0132531f@ac-aix-marseille.fr

Ecole Elémentaire Crémade

Ancien Chemin d'Aix Bas - Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.70.43

Direction : Mr Dominique GIRAUD-CLAUDE

Email : ce.0131182p@ac-aix-marseille.fr

Ecole Maternelle Jean d'Ormesson

92 Cours des trèfles blancs – Quartier de l'Héritière - 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.15.00

Direction : Karine LURCIN

Email : ce.0134403r@ac-aix-marseille.fr

Ecole Elémentaire Jean d'Ormesson

126 Cours des trèfles blancs – Quartier de l'Héritière - 13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.15.00

Direction : Karine LURCIN

Email : ce.0134403r@ac-aix-marseille.fr

MEMO

This image shows a full page of primary-ruled paper. It features multiple horizontal rows, each consisting of two parallel dashed lines. These rows are evenly spaced across the entire page, providing a guide for letter height and placement. The background is white, and there are no margins or additional markings present.



**CONSEIL
GENERAL**
BOUCHES-DU-RHÔNE



Ce fascicule est édité par :

Mairie de Ventabren

17 Grand' Rue

13122 VENTABREN

Tél : 04.42.28.80.14

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.